

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rabat, le 25 Mars 2015 **10^{ème} réunion du Comité de Gestion du** **Service Universel des Télécommunications**

Sous la présidence de M. le Chef du Gouvernement, M. Abdel-Ilah BENKIRAN, s'est tenue, le mercredi 18 Mars 2015, au siège de la Présidence du Gouvernement, la 10^{ème} réunion du Comité de Gestion du Service Universel des Télécommunications (CGSUT) consacrée à l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets de Service Universel des télécommunications ainsi que des projets de généralisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) adoptés par le CGSUT.

M. le Chef du Gouvernement a salué, au début de cette réunion, les efforts consentis par les membres du Comité pour en faire un outil efficace pour le développement du secteur des télécommunications et la promotion de l'usage des TIC dans des secteurs vitaux et stratégiques, en vue de développer l'économie du savoir et de l'ériger en tant que locomotive du développement socio-économique au Maroc.

M. BENKIRAN a rappelé, dans ce sens, les réalisations enregistrées au niveau des différents programmes intégrés dans le service universel, tels que le programme d'accès généralisé aux télécoms baptisé « PACTE¹ », qui a permis la généralisation de l'accès aux télécoms à l'ensemble du territoire national, à l'exception de certaines zones reculées qui seront concernées par le programme à court terme.

Le Chef du gouvernement a cité, dans le même cadre, le programme « GENIE² » qui a pour objectif la généralisation des TIC dans l'enseignement public et dont les différents axes ont connu des avancées importantes, le programme « INJAZ³ » qui vise à renforcer l'accès des étudiants à Internet et qui a permis de doter plus de 100.000 étudiants d'ordinateurs personnels avec un abonnement à Internet, ainsi que le programme « NAFID@⁴ », qui a donné la possibilité à près de 150.000 membres de la famille de l'enseignement d'accéder à internet.

¹ PACTE est le Programme d'Accès généralisé aux Télécommunications. Ce programme permettra de desservir, en moyens de télécommunications, 9263 localités. Deux millions de personnes bénéficieront de ce programme, soit 17% de la population rurale.

² GENIE est le programme national de généralisation des TIC dans l'enseignement, il vise à équiper, à l'horizon 2013, tous les établissements scolaires (écoles primaires, collèges et lycées) en salles multimédia connectées à Internet. La mise en place de ce programme au niveau de l'enseignement primaire et secondaire devrait permettre de garantir l'accessibilité aux moyens et services TIC à plus de 22% de la population marocaine, avec des contenus numériques et pédagogiques appropriés et à travers tout le territoire national.

³ INJAZ, programme destiné aux étudiants du second cycle l'Enseignement Supérieur Public. Il permet à ces étudiants d'acquérir les moyens d'accéder aux TIC dans le cadre de leur formation.

⁴ NAFID@ permet de faciliter l'accès de la famille de l'enseignement aux TIC, d'utiliser ces outils dans le système éducatif, et d'accéder à des contenus multimédia.

M. BENKIRAN a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité de promouvoir les importants efforts consentis par le gouvernement dans ce domaine en particulier, et de procéder à une évaluation objective de ces programmes et de leur impact sur les catégories ciblées, en vue d'une meilleure gestion des prochains programmes du service universel des télécoms.

Il a aussi incité les différents intervenants à déployer davantage d'efforts pour accompagner les changements technologiques accélérés que connaît le secteur. La mise en œuvre du plan national du haut débit permettra de généraliser l'accès aux services Internet au profit de tous les citoyens à l'horizon 2022 et donnera au Maroc le moyen de répondre aux besoins grandissants de l'usage des TIC, notamment dans les administrations et les institutions publiques.

Plusieurs programmes ont été soumis à l'appréciation du Comité lors de cette 10^{ème} réunion. Ils visent notamment la simplification des procédures administratives, le rapprochement de l'administration des citoyens, le pourvoi de services à une importante tranche d'utilisateurs en plus de permettre aux collectivités territoriales lointaines d'utiliser les applications du programme e-Gov.

Dans ce sens, M. le Chef du Gouvernement a salué la nouvelle approche adoptée par l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) pour le financement de ces projets, qui tend à faire du Fonds du Service Universel de télécommunications (FSUT) un catalyseur pour les investissements dans ce secteur, à travers sa contribution partielle au financement des projets, encourageant ainsi les secteurs concernés à proposer des projets pour développer les utilisations des TIC au sein de leurs services.

Les membres du comité ont suivi un exposé relatif aux étapes déjà réalisées dans l'application des décisions approuvées par le comité lors de sa réunion du 14 mai 2013. De nouveaux projets visant à généraliser l'utilisation des TIC ont également été proposés pour un financement total ou partiel du FSUT.

Ces projets portent sur la généralisation de la couverture de 2000 zones, la numérisation de l'octroi des actes de naissance, l'informatisation de l'ensemble des bureaux de l'Etat civil, la numérisation de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires en plus de la numérisation de la notification des jugements de la cour de cassation.

Parmi ces projets, figure également celui visant l'utilisation de la CINE pour les besoins du Régime d'assistance médicale, RAMED. La CINE sera utilisée en tant que « carte de bénéficiaire RAMED » sans recourir à d'autres cartes ad-hoc, comme c'est le cas actuellement.